

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU 21 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de monsieur Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15-01-2026.

Etaient présents : Mes et Mrs Xavier PROUTEAU, Valérie JOLLY, André BEAUGENDRE, Dominique DESMONS, Laetitia PIPAR, Emmanuel VALOT, Frédéric GUILLON, Chrystelle PREAULT, Frédérique TEXIER, Laurent PREAULT et Sylvain GAUTIER

Étaient absents et excusés : mesdames et monsieur Laëtitia CHATRY, Bruno GUILLET et Annabelle PICARD qui a donné pouvoir à monsieur Sylvain GAUTIER

Madame Frédérique TEXIER a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 03-12-2025 a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
2. Restes à réaliser 2025 pour le budget 2026
3. Informations diverses

Rajout à l'ordre du jour : néant

Retrait de l'ordre du jour : autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'ordre du jour modifié.

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES  
DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par  
délibération du 06-06-2020**

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
IA 085 055 25 00016	13, impasse des Moissons	AC 144	Maison individuelle	861 m <sup>2</sup>

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
03-12-2025	ATLANTIC JURIS	Avocat pour conseil sur bâtiment menaçant ruines	626.40 €
09-12-2025	Galip'automobiles	Forfait montage 2 pneus	309.66 €
18-12-2025	Grosseron de Couëron	Produits tests pour la lagune	230.64 €
14-01-2026	RELHP du Poiré Sur vie	Disques pour l'autolaveuse de l'espace A'Capella	307.46 €

5 décisions modificatives ont été prises :

	objet			
DM1	Remboursement d'un dédommagement à l'espace A'Capella	615231 : - 80 €	673 : + 80 €	Virement de crédit
DM2	Dépréciation de créances : impayés non récupérés	6218 : - 313 €	681 : + 313 €	Virement de crédit
DM3	Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les locaux vacants	6218 : -237 €	7391112 : + 237 €	Virement de crédit
DM4	Comptabilisation du bien du viager	2115 : + 250 000 €	16878 : + 250 000 €	Ouverture de crédit
DM5	Frais financiers école publique de palluau	6450 : - 9492 €	6558 : + 6 163 € 657348 : + 3 329 €	Virement de crédit

**DELIBERATIONS PRISES**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire rappelle que les restes à réaliser doivent être sincères dans leur inscription et dans leur contenu :

- en dépenses d'investissement, pour les communes aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2025 de l'exercice ;
- en recettes d'investissement, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre de recettes.

M. le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2025 intervenant le 31 décembre 2025, il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2025 lors du vote du budget.

- le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 100 548 €.
- le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter ressort à 0 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

1. Adopte les états des restes à réaliser selon le tableau qui suit
2. Autorise M. le Maire à signer cet état et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur cet état.
3. Dit que ces écritures seront reprises dans le budget de l'exercice 2026.

Article budgétaire	Crédit disponible en fin d'année	Nature de la dépense ou recette	Créancier	N° du bon de commande ou du marché	Date de l'inscription	Dépenses engagées
<b>DEPENSES</b>						
202	48 000 €	Schéma directeur des eaux pluviales	ARTELIA	22-05-2025	22-05-2025	35 628 € + 960 € pour l'Anjournière = 36 588 €
2088-26	66 597.83 €	Achat du fonds de commerce	Le plan B par Maitre Gagnier	Acte signé le 08-10-2025	08-10-2025	63 960 €
<b>Total chapitre 20</b>	<b>114 597.83 €</b>					<b>100 548 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>						<b>100 548 €</b>

<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>
------------------------------

**1- Point avec le SYDEV**

- Convention avec le sydev pour réparation de l'armoire 002 : 570 €
- Dépenses de fonctionnement réparation 2025 : 1 999.70 € à mandater en 2026
- Dépannage éclairage public rue de Nantes (2 luminaires n'éclairaient plus en permanent) 157 €
- La contribution au Sydev pour 2026 est de 3 273.65 € pour 3 visite de maintenance
- Montant estimé de la consommation Eclairage Public : 7 080 € en 2025 le réalisé a été de 5 394.32 € mais il doit me manquer une facture non reçue.....

**2- Travaux en régie**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le tableau des travaux en régie suivant :

OBJET	ARTICLES COMPTABLES	MONTANTS
<b>ESPACES VERTS ET AMENAGEMENT</b>		<b>2 454,35 €</b>
création d'une mare aux Minées	212-040	2 014,26 €
réhabilitation d'un terrain de tennis-pickle ball	212-040	121,14 €
pose clôture à la lagune	212-040	318,95 €
<b>VOIRIE ET RESEAUX</b>		<b>18 362,78 €</b>
travaux de préparation pour enrobé et marquage au sol	2151-040	5 525,23 €
création d'un réseau Eaux Pluviales	2151-040	5 340,34 €
installation signalétique sur les voies communale + panneaux de communication	2151-040	7 497,21 €
<b>BATIMENTS</b>		<b>25 981,56 €</b>
réhabilitation du locatif 3 au 26, rue des Sables (pose du volet)	2135-040	675,77 €
aménagement salle des archives + bureau Xavier + tisanerie+pose rideau salle du conseil	2135-040	2 688,31 €
divers aménagement locatif 17 rue des Sables (confection et pose d'un portail....)	2135-040	3 301,72 €
différents aménagements cantine-garderie	2135-040	1 292,26 €
divers aménagements EAC	2135-040	1 664,43 €
divers aménagements bibliothèque	2135-040	2 365,08 €

aménagement atelier communal	2135-040	1 936,77 €
mise en place d'une ligne de vie+ sécurisation du clocher à l'église	2135-040	109,91 €
aménagement local pétanque	2135-040	6 581,72 €
aménagement d'un container	2135-040	833,98 €
aménagement des sanitaires + tribunes pour le foot	2135-040	4 531,61 €
<b>AUTRES</b>		<b>2 798,00 €</b>
création de 2 plots lumineux à destination des associations	2188-040	1 310,37 €
confection d'un monte-charge pour l'EAC	2188-040	1 452,56 €
finition d'un ossuaire au cimetière	2188-040	35,07 €
<b>TOTAL</b>		<b>49 596,69 €</b>

### 3- Population INSEE au 01-01-2026 : 1 150 habitants

#### 4- Mise à disposition du personnel communal au service assainissement en 2025

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la mise à disposition des agents communaux au service « assainissement » concerne l'administratif, les tests de rejet de la lagune, le traitement des déchets tous les mercredis matin, les travaux de réparation éventuels sur le réseau ainsi que l'entretien paysager.

Monsieur le maire présente le tableau suivant pour l'année 2025 pour un coût de 3 953.56 €

	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Christophe PIPAR	31.25	23.38 €	730.62 €
Anthony GRAVOUIL	41.25	34.61 €	1 427.66 €
Adrien PEAUD	26.75	18.15 €	485.51 €
Christelle CHIGNON (administratif)	33	39.69 €	1 309.77 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 953.56 €</b>

#### 5- Projet d'acquisition des parcelles AD 5 et 148 du 3 rue des Sables

Le Conseil Municipal, suite aux débats effectués ce jour, va transmettre une proposition d'acquisition du bien.

#### 6- Synthèse du plan climat 2025 par la Communauté de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.)

Une vidéo récapitulative est diffusée au conseil municipal qui valorise les temps forts de la cinquième édition et l'implication des acteurs du territoire.

La CCVB prévoit d'organiser une nouvelle rencontre avec les élus une fois les nouvelles équipes installées en fin d'année 2026.

**COMPTE RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES – Communauté  
de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.) et autres....**

- CR de la commission Communication Culturelle Associative Patrimoine  
Animation du 05-01-2026 par madame Valérie JOLLY
  - Point sur le festival de l'humour des 6 et 7-02-2026

**Commissions C.C.V.B. : néant**

**AGENDA**

- Vendredi 23-01-2026 : vœux de la municipalité
- Mardi 27-01-2026 à 19h : commission des affaires scolaires
- Vendredi 06 et 07-02-2026 : festival de l'humour
- **Elections municipales les 15 et 22 mars 2026**

**PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2026**

04-02 (vote CFU : réalisé 2025)

04-03 : dernière réunion du Conseil Municipal

Séance levée à 21h30

La Secrétaire : Frédérique TEXIER



Le maire : Xavier PROUTEAU

